Compte rendu
Journée « PLU(i) & biodiversité: concilier Nature et Aménagement »

Introduction

- Journée technique organisée par l'ARPE-ARB le mardi 11 juin sur le site de Gardanne (13)
- Présentation du guide « PLU(i) & Biodiversité: Concilier Nature et aménagement » financé par l'AFB, la DREAL Côte d'Azur ainsi que la région SUD PACA
- Présentation des retours d'expériences de collectivités ayant pris en compte la biodiversité dans leur document d'urbanisme
- Explications de la mise en œuvre règlementaire de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

➔ Volonté d'apporter des outils concrets et d'échanger sur les difficultés rencontrées / potentielles (témoignages)

1 – Résumé & Programme de la journée

2 – Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

3 – L’exemple de Clermont Ferrand

1 – Résumé & Programme de la journée

2 – Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

3 – L’exemple de Clermont Ferrand

Résumé & Programme de la journée

Résumé:

Cette journée avait pour objectif de présenter le nouveau guide technique sur les moyens de mise en œuvre pour concilier aménagements urbains et biodiversité.

Des infos à la fois sur les leviers règlementaires, les démarches d'investigation pour connaître le « niveau » et l'évolution de la biodiversité sur son territoire (ex: Atlas de Biodiversité Communale), et des témoignages de villes/villages ayant engagé une démarche de prise en compte de la biodiversité dans leur aménagement (ex: Clermont-Ferrand).

« Nous sommes les acteurs de notre territoire d'aujourd'hui et de demain »
Mireille BENEDETTI, présidente de l'ARPE-ARB

Déroulé de la journée

Animation de la journée // Agnès HENNEQUIN // Agence régionale pour l'environnement & la biodiversité

09h30 Café d'accueil

10h MOTS D'ACCUEIL
- Mireille BENEDETTI • Présidente de l'ARPE-ARB • Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Frédérique GERBEAUD-MAULIN • Directrice adjointe • Agence Française pour la Biodiversité - Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse
- Géraldine BIAU • Cheffe du Service Connaissance, aménagement durable, évaluation • DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Jean-Paul MARIANI • Chef de projet • Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur

10h15 RAPPEL RÉGLEMENTAIRE
- Michel DE TRESSAN • DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

10h30 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GUIDE PLU(I) & BIODIVERSITÉ • EDITION 2019

10H40 POURQUOI PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ DANS MON PROJET DE TERRITOIRE ?
- **Biodiversité régionale : état des lieux, enjeux et tendances** • Corinne DRAGONE • ARPE-ARB
- **Vidéo • Et si l'on pensait les villes et les bâtiments comme des écosystèmes** • ARB Ile-de-France
- **Les leviers en faveur d'une prise en compte ambitieuse de la biodiversité** • ARPE-ARB
- **Echanges**

11H15 LE DIAGNOSTIC ET LA CONCERTATION
- **Les préalables à la prise en compte de la biodiversité dans le PLU(i)** • ARPE-ARB
- **Les Atlas de biodiversité communale de Mazaugues & de Correns** • Alain DARMUZEY • Adjoint à l'environnement • Commune de Mazaugues • Dominique ROMBAULT • Syndicat Mixte de la Provence Verte
- **Rédiger un cahier des charges pour le volet biodiversité du PLU(i)** • Virginie GONCALVES • BEGEAT
- **Echanges**

12h30 Buffet sur place

14H00 LA BIODIVERSITÉ DANS LE PLU(I) - HORS DISPOSITIONS OPPOSABLES
- **Le rapport de présentation et les annexes** • BEGEAT
- **Traduire le projet politique dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** • ARPE-ARB
- **Echanges**

14h30 LA BIODIVERSITÉ DANS LES DISPOSITIONS OPPOSABLES DU PLU(I)
- **Dispositions en faveur de la biodiversité dans le règlement écrit et graphique** • BEGEAT
- **Mise en œuvre du Coefficient de biotope par surface (CBS) et accompagnement des porteurs de projets** • Yves BORIES • Architecte-Conseil • Ville de Clermont-Ferrand
- **Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : pour inciter à des projets vertueux** • ARPE-ARB
- **L'OAP Nature en ville de la Garde** • Edouard MASSONNEAU • Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise et du Var
- **Echanges**

16h00 Perspectives et conclusion de la journée

Accès
- **LIEU** // Amphithéâtre Gilbert Pauriol // Domaine de Valabre // RD7 // 13120 GARDANNE
- **ITINÉRAIRE SANS VOITURE** // www.pacamobilite.fr

Disponible sur App Store | App Android sur Google play

Retrouvez tous les événements de l'ARPE PACA : téléchargez **l'appli mobile !**

Réseaux sociaux : restez connecté à l'ARPE–ARB!

ARPE-ARB Provence-Alpes-Côte d'Azur // 2019

Résumé & Programme de la journée

Principales informations de l'introduction:

« Le PLU, c'est le moment de l'évitement […] Il n'est pas juste qu'aujourd'hui un maître d'ouvrage subisse toutes les contraintes liées à la biodiversité sur un terrain désigné par une collectivité. Les contraintes doivent être partagées »

Frédérique GERBEAUD-MAULIN, directrice adjointe AFB _ Direction interrégionale PACA-Corse

« La perte de la biodiversité est liée à plusieurs facteurs: perte & fragmentation du territoire, réchauffement climatique, pollution et espèces envahissantes […]
Pour lutter contre cette érosion de la biodiversité, plusieurs possibilités:

- *Les obligations règlementaires*
- *Contraintes en aval sur les projets*
- *Anticipation comme levier d'action pour un aménagement durable*

Il faut parvenir à donner un cadre à travers les documents d'urbanisme. »

Géraldine BIAU, cheffe du service Connaissance, aménagement durable et évaluation DREAL PACA

« En 40 ans (depuis 1976), la loi a évolué pour passer de la protection des espèces à une logique de protection des écosystèmes. […]
Le PLU doit être construit autour d'une pièce maîtresse: le PADD. »

Michel DE TRESSAN, DREAL PACA

Projection du film : « Bâtiment et biodiversité. Et si l'on pensait les villes et les bâtiments comme des écosystèmes.» de Natureparif
https://www.dailymotion.com/video/x4u7w9l

Résumé & Programme de la journée

Principales informations de l'introduction:

« La biodiversité est indispensable à notre bien-être mais aussi à notre survie. […] La nature est particulièrement généreuse dans notre région. Elle dénombre:

- ***65%** des espèces végétales*
- ***87%** des espèces de libellules et demoiselles*
- ***85%** des espèces de papillons*
- ***85%** des oiseaux nicheurs*
- *Et **90%** de la flore messicole de la France Métropolitaine.*

  Mais cette diversité régionale est sous pression (ex: chute des effectifs des oiseaux des milieux agricoles et forestiers de près d'1/3 entre 1989 et 2017). »

Corinne DRAGONE, Chargée de projet de l'observatoire régional de la Biodiversité

« Avant même le projet, il existe des démarches de projet qui permettent aux collectivités de monter en compétences sur la biodiversité:

- *Le Projet d'Agenda 21*
- *L'AEU: l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (de l'ADEME)*
- *Le Plan Local Biodiversité*
- *L'Atlas de la Biodiversité Communale »*

Agnès HENNEQUIN, Chargés de mission Aménagements et Biodiversité, ARPE-ARB

1 – Résumé & Programme de la journée

2 – Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

3 – L’exemple de Clermont Ferrand

Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

LES PREALABLES:

- **Définir un niveau d'enjeu et le niveau de compétences existant en interne ➔ si projet sous-traité, il faut rédiger un appel d'offres adapté**

- **Se donner un objectif de connaissance minimal (par ex. recensement des espèces menacées) mais !! risque juridique élevé (au plus la connaissance de la biodiversité sur son territoire sera précise, au moins le risque juridique sera élévé → d'où l'intérêt d'engager un Atlas de la Biodiversité Communale).**
  Cela a un coût plus élevé également ➔ nécessité de définir un « budget environnemental » en amont

- **La concertation: à mettre en place dès le début du projet ! Permet de sensibiliser les élus, les techniciens, les habitants**

- **Informer le public tout au long du projet pour faire adhérer au projet (ex: sortie Nature, réseaux sociaux, etc.)**

- **Faire participer à la construction du projet**

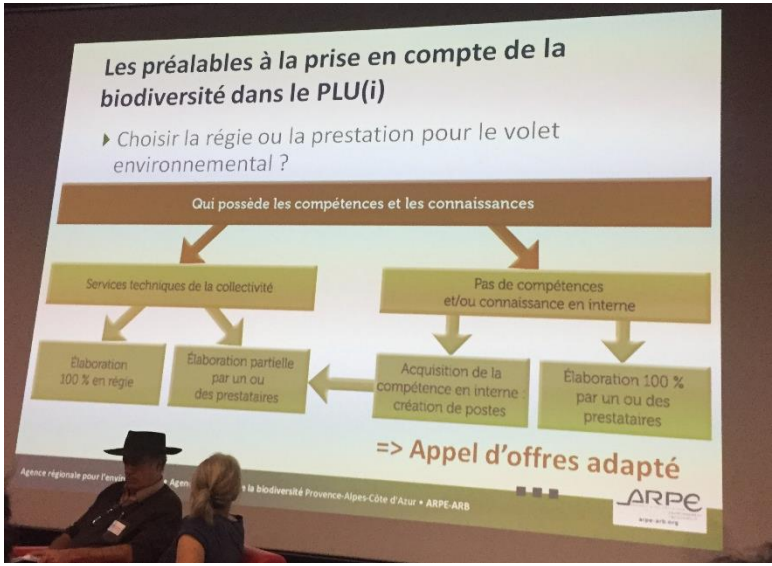

Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

Un appel d'Offres et un cahier des charges adapté:

- Avant de choisir un bureau d'études, faire le point sur ses ambitions et ses moyens financiers.
- Importance du rôle du bureau d'études dans l'animation de la concertation et dans la communication auprès des élus et des habitants pour leur montrer le lien et la compatibilité entre le PLU et la biodiversité. Il doit pouvoir rentrer dans le débat, discuter, expliquer en particulier lors de l'élaboration de la TVB en ville.
- Le bureau d'études doit intervenir dès le début et à chaque étape de l'élaboration du PLU.

« *C'est un travail itératif* » Gaëla CAM, codirectrice du bureau d'études d'urbanisme BEGEAT (Toulon)

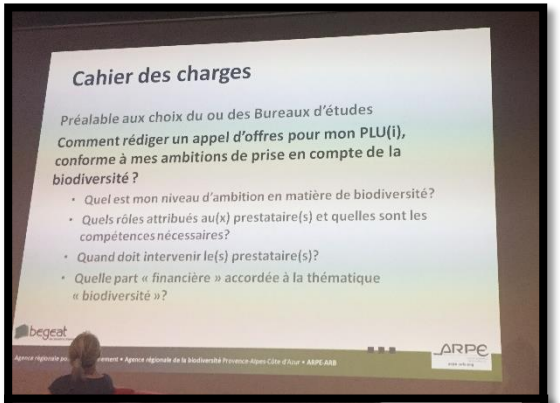

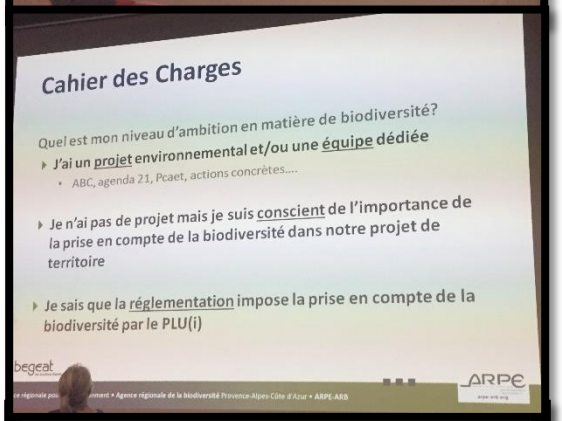

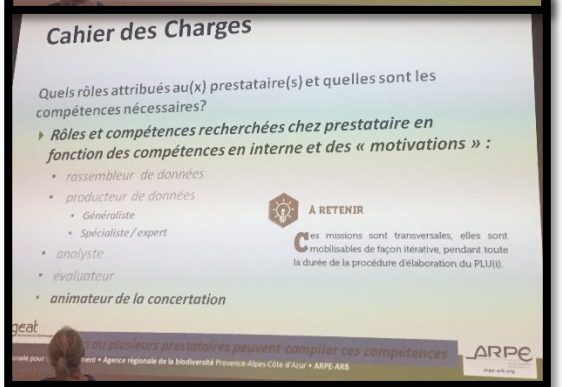

Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

LES DIFFERENTS DOCUMENTS (1/3):

- **Le rapport de présentation:** document non opposable au PLU(i) mais important à la compréhension des enjeux du territoire:
  - Fonctionnement humain du territoire (démographie, transport, etc.)
  - Composantes paysagères et environnementales (études environnementales)
  - Contraintes du territoire
  - Besoins identifiés avec hiérarchisation des enjeux et explications des choix retenus pour élaborer le PADD (pour le zonage et le règlement) et des choix non retenus (notamment en cas d'évitement ou de réduction)

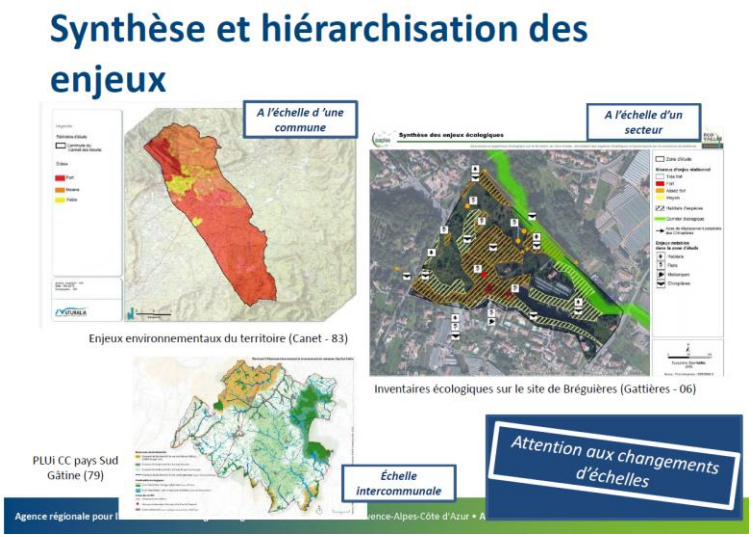

- **Les annexes au PLU**: document non opposable au PLU(i) mais stratégique pour fournir des informations complémentaires et/ou des recommandations
  - Espèces végétales à favoriser dans les aménagements
  - Liste des espèces exotiques envahissantes
  - Guide des bonnes pratiques
  - Cahiers de recommandation
  - ABC

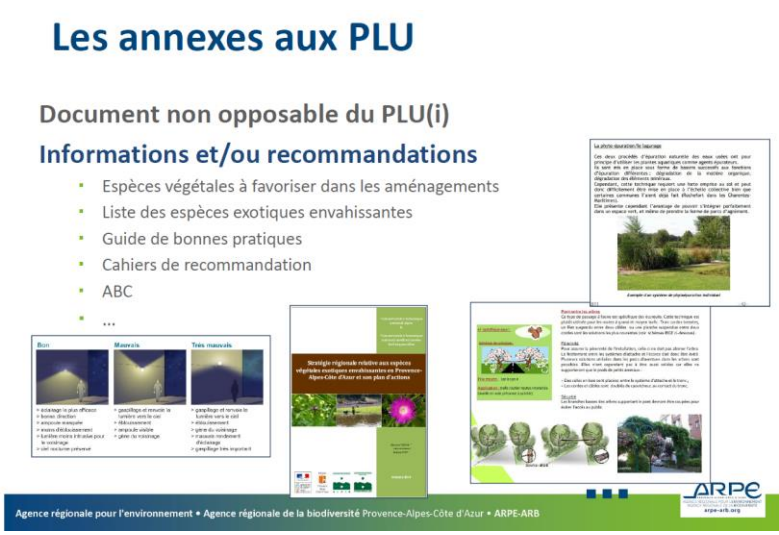

MÉTHODOLOGIE POUR CONCILIER NATURE ET AMÉNAGEMENTS

LES DIFFERENTS DOCUMENTS (2/3):

- **Le PADD:** la clé de voûte du PLU(i)

Document politique qui concilie les enjeux issus du diagnostic et les besoins en développement du territoire.
Les orientations sur la biodiversité inscrites dans le PADD doivent trouver écho dans le PLU(i) ➔ Définition claire des OAP

L'exemple de Clermont Ferrand

La biodiversité dans le PADD

- La biodiversité comme orientation transversale : exemple de Clermont-Ferrand

ORIENTATION 1
RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN

ORIENTATION 4
RELATIVE AU PATRIMOINE URBAIN ET PAYSAGER

ORIENTATION 2
RELATIVE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET A L'EMPLOI

ORIENTATION 5
RELATIVE AUX RESSOURCES, AUX RISQUES ET NUISANCES

ORIENTATION 7
RELATIVE AUX ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES, À L'ESPACE PUBLIC ET AU LIEN SOCIAL

ORIENTATION 3
RELATIVE A LA NATURE EN VILLE ET AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

ORIENTATION 6
RELATIVE AUX DÉPLACEMENTS

« Pas de hiérarchisation entre les OAP » Yves BORIES

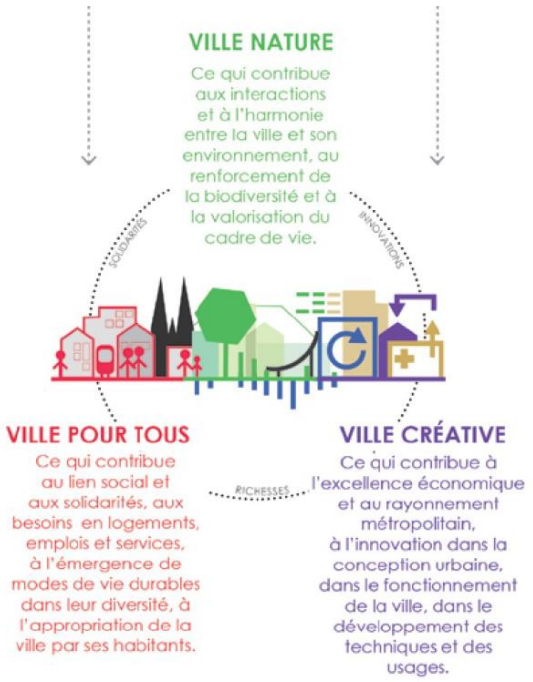

« On a choisi de mettre l'homme dans le milieu de Nature. Les choix ont été fait en fonction de ce qui fait sens à la vie collective, comme un écosystème »
Yves BORIES, architecte conseil, Ville de Clermont Ferrand

MÉTHODOLOGIE POUR CONCILIER NATURE ET AMÉNAGEMENTS

LES DIFFERENTS DOCUMENTS (3/3):

- **Le règlement du PLU(i) : protecteur de la biodiversité**

Plusieurs pièces écrites :

- Les **zonages** (U, AU, N, etc.)
- Les **sur-zonages** :
  - Ari= zone agricole « ripisylve », Ucj= Zone urbaine « Cité jardins » → l'idée est de conserver un % de non artificialisation des sols et conserver un paysage résidentiel arboré
  - L'EBC: à utiliser avec parcimonie car peut être bloquant
  - La TVB (art. L113-29 du Code de l'Urbanisme)
  - Les éléments à protéger (art. L151-23 du CU) tels que les gîtes à chiroptères
- Le **CBS**: favorise la nature en ville, la perméabilité écologique, etc. / adapté au territoire urbain
- Le **Coefficient de jardin** : comme le CBS mais plus adapté aux territoires ruraux (ex: PLU de RIANS)
- **Indice « Pelouses »** (IC) pour privilégier les espaces liés à l'activité de pastoralisme (pelouses et garrigues)

Exemple prise en compte de l'enjeu Chiroptère: règlement concernant les éclairages dans secteur à fort enjeu (PLU de Quinson_04)

X= 5 m
Y = 10 m

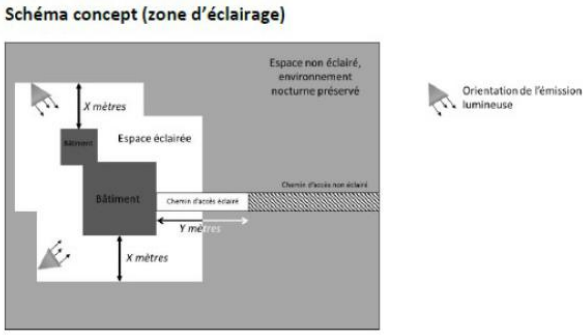

1 – Résumé & Programme de la journée

2 – Méthodologie pour concilier Nature et aménagements

3 – L’exemple de Clermont Ferrand: Mise en œuvre du CBS

L'EXEMPLE DE CLERMONT FERRAND

Yves BORIES, architecte conseil, Ville de Clermont Ferrand

MISE EN ŒUVRE DU CBS :

« Le travail d'accompagnement est aussi conséquent que la mise en place du PLU »
« Nous avions la volonté de travailler les relations entre les zones plutôt que d'enfermer une zone sur elle-même »

- Le PLU de Clermont Ferrand ne compte plus que 6 articles dans le règlement littéral

- Les OAP et le règlement sont dans la même logique

- Bilan à N+1:

« les promoteurs et architectes ont appliqués le CBS mais il a fallu faire des correctifs / adaptations sur les projets initiaux »
« les gens l'appliquent mais ne regarde pas si l'aménagement est viable et durable » (ex: des arbres à l'ombre et en plein vent)
« pour conserver le bien fondé du CBS, il fallait aller au-delà du volet règlementaire »
« on va au-delà du PLU, on change les comportements […] à l'heure d'aujourd'hui, personne n'a attaqué le PLU »

- Rôle de l'architecte conseil: faire évoluer le projet pour correspondre aux enjeux du PLU et du PADD
- Embauche d'une personne pour aller voir si la règle est bien respectée

ARTICLE 1 : DESTINATION DES CONSTRUCTIONS
L'UNITÉ, LA SOLIDARITÉ ET LES MIXITÉS

ARTICLE 2 : IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS
L'ÉCONOMIE DU FONCIER, LA RELATION À LA RUE

ARTICLE 3 : RÉGLEMENTATION DES HAUTEURS
L'ÉCONOMIE DU FONCIER, ET LE PLÉNUM URBAIN

ARTICLE 4 : COEFFICIENT DE BIOTOPE
LA NATURE EN VILLE, L'INNOVATION DANS L'ARCHITECTURE ET LES USAGES

ARTICLE 5 : STATIONNEMENT
LA COMPLÉMENTARITÉ DES MODES DE MOBILITÉ

ARTICLE 6 : CONSTRUCTION ET PAYSAGE URBAIN
L'ACCOMPAGNEMENT ET LE PAYSAGE DES PROXIMITÉS

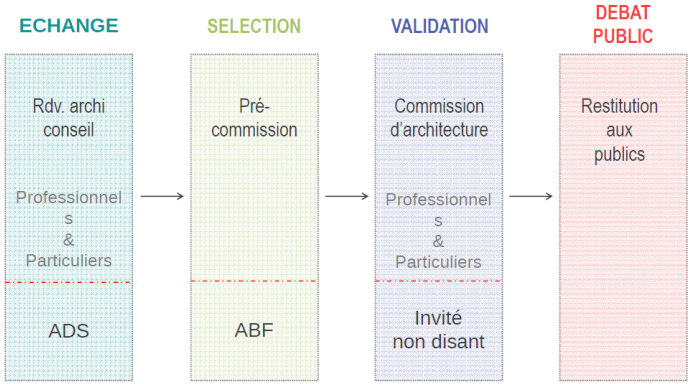

L'EXEMPLE DE CLERMONT FERRAND

EXEMPLES DE PROJETS MODIFIÉS:

« Petit à petit, on change la nature du projet […] pour créer des espaces de plus en plus qualitatifs »
« Il y a des projets qu'on fait densifier et d'autres qu'on fait dédensifier »

AVANT

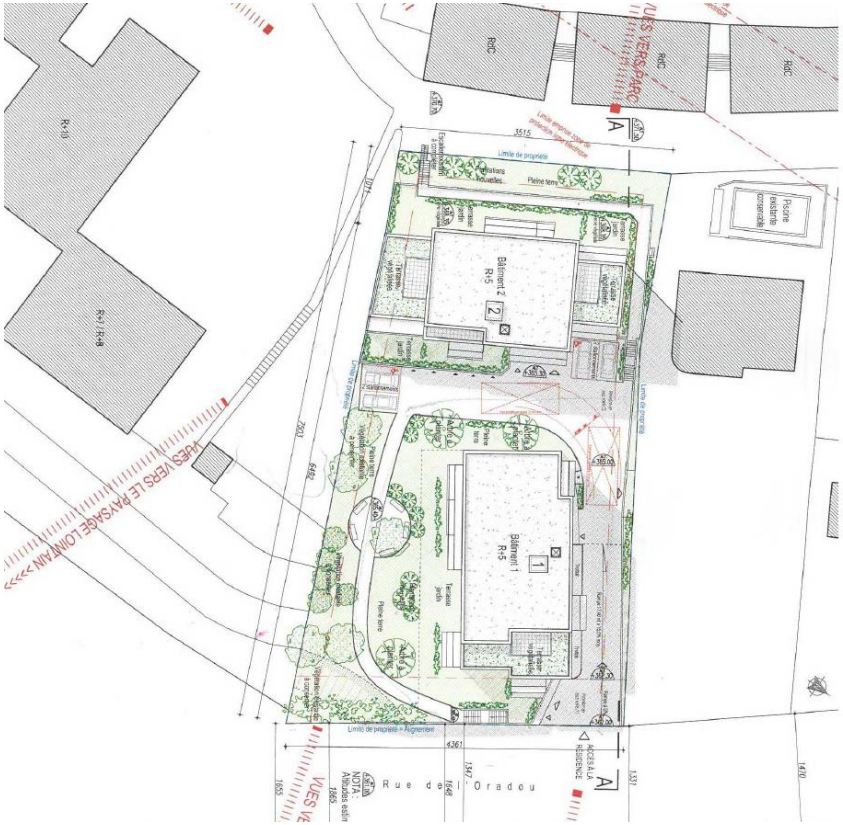

APRÈS

Connexion avec le terrain annexe pour créer un lieu de partage et de rencontre

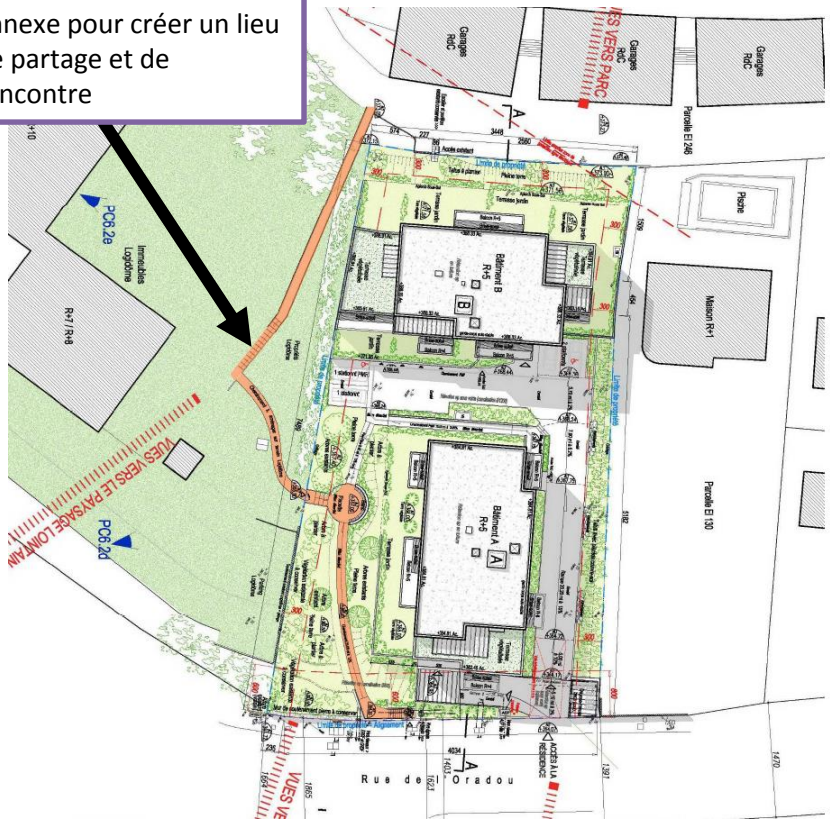

POUR ALLER PLUS LOIN…

Le guide « PLU(i) & Biodiversité » et toutes les présentations sont sur :
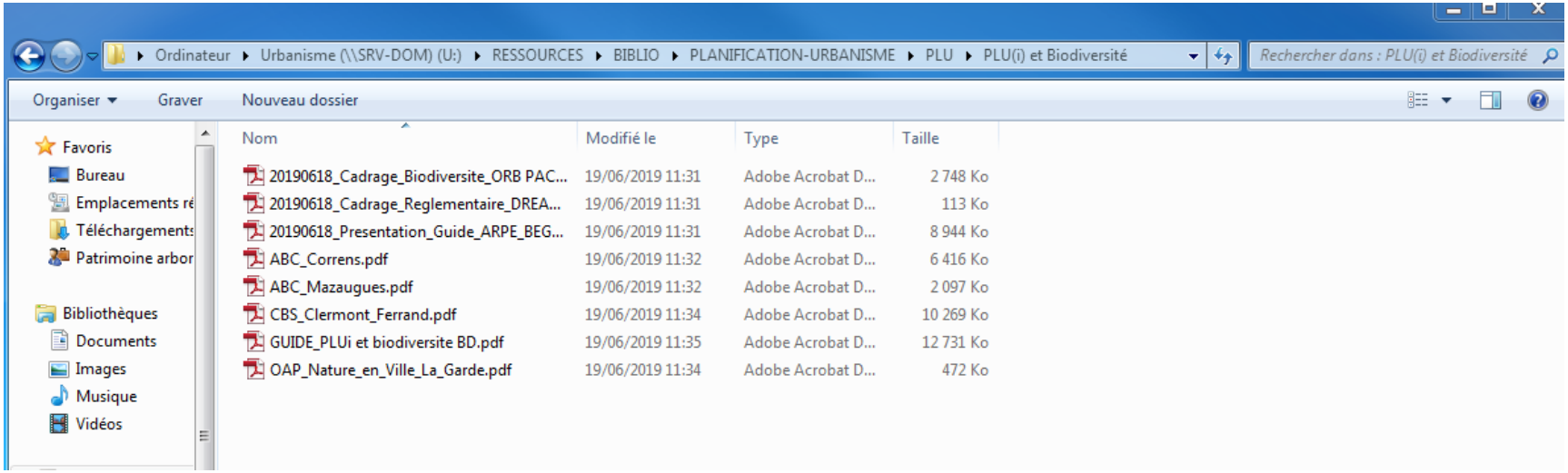
U:\RESSOURCES\BIBLIO\PLANIFICATION-URBANISME\PLU\PLU(i) et Biodiversité